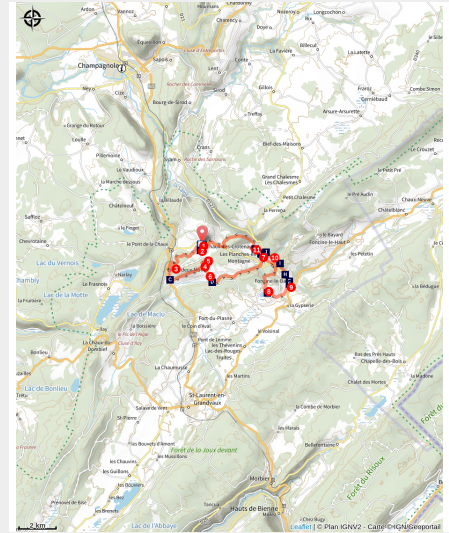


Parcours F

Champagnole Nozeroy Jura - Chaux-des-Crotenay



Cascade de la langouette (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Ce parcours trail, au départ de Chaux-des-Crotenay, est jalonné de merveilles naturelles. De l'impressionnante vue au belvédère du Rachet aux charmes des Planches-en-Montagne et du Lac à la Dame, chaque kilomètre de ce parcours offre une expérience unique. Suivez l'ancienne "voie du tram" à Foncine-le-Bas, traversant tunnel et viaduc et surplombant les gorges de Malvaux avant de boucler la boucle par la majestueuse Montagne Ronde.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 27.4 km

Dénivelé positif : 887 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Chaux-des-Crotenay

Arrivée : Chaux-des-Crotenay

Balisage : Parcours Trail

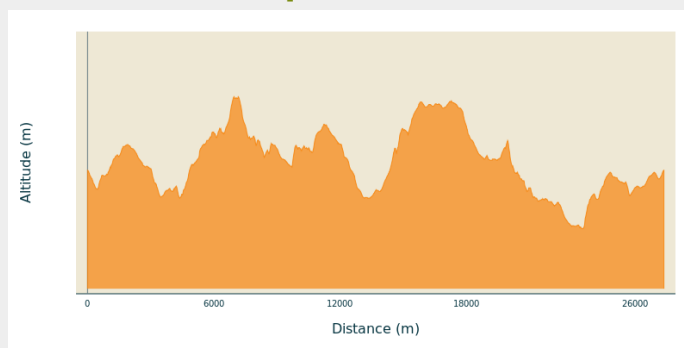
Communes : 1. Chaux-des-Crotenay

2. Entre-deux-Monts

3. Les Planches-en-Montagne

4. Foncine-le-Bas

Profil altimétrique



Altitude min 678 m Altitude max 898 m

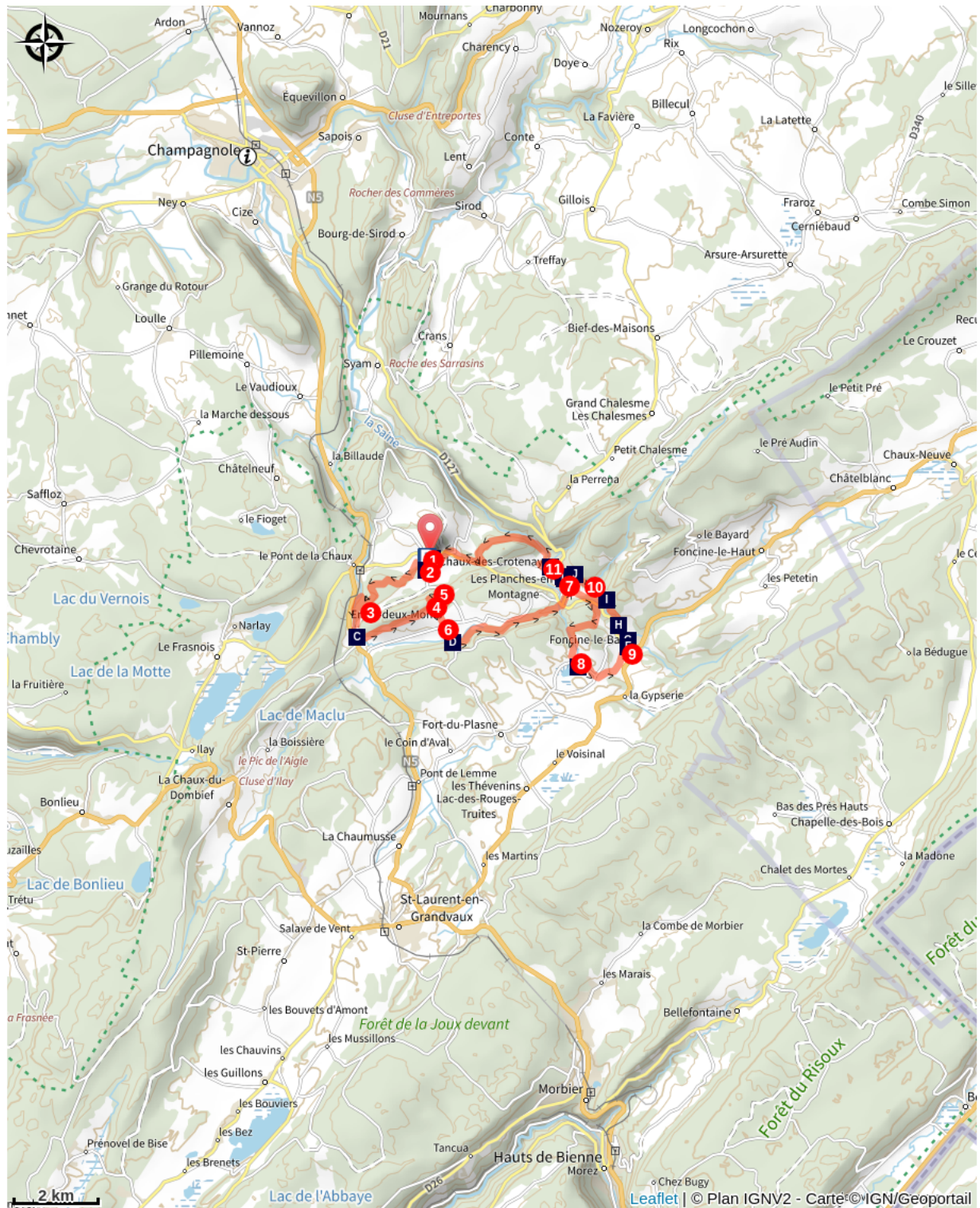
1. Depuis **CHAUX DES CROTENAY**, prendre la route d'Entre-Deux-Monts jusqu'au poteau **Le Gros Tilleul** puis prendre à droite et rester sur cette même route en passant par la **fontaine neuve** et l'**Église de la Chaux**.
2. À l'**Église de la Chaux**, prendre à droite la rue de la vie Groyot puis à la fin de la rue rester à gauche sur le chemin blanc qui monte en forêt. À **Les Cressets**, prendre à gauche le chemin qui reste un peu sur le plateau avant de redescendre à la **Côte Coulon de la Chaux**.
3. À la **Côte Coulon de la Chaux**, prendre à droite le chemin qui rejoint le poteau **la Lemme**. Continuer à gauche jusqu'à **Le CERNOIS**. Continuer le chemin sous la falaise du Morillons pour rejoindre **le Rachet** puis **la vie du Mont** toujours en lisière de forêt.
4. Depuis **la vie du Mont**, monter en aller-retour jusqu'au Belvédère du Rachet.
5. Du Belvédère du Rachet, revenir sur vos pas jusqu'au poteau **la vie du Mont** puis reprendre votre chemin en lisière de forêt jusqu'au **col de Gyps**. Descendre la route des Gyps jusqu'au poteau **les Cachets**. Prendre à droite le chemin blanc qui permet de rejoindre la **MAIRIE ENTRE DEUX MONTS**.
6. Depuis la **MAIRIE ENTRE DEUX MONTS**, traverser le Quenot au niveau de l'**Étang de la Drillettes**. Prendre le chemin à gauche jusqu'aux **Drillettes** puis rester sur le chemin en lisière de forêt jusque **sous Grateloux**. Traversez la D16 et emprunter la route de Foncine sur 300 mètres jusqu'au poteau **Le Girod**.
7. À **Le Girod**, quitter la route de Foncine en prenant à droite la Rue du Château d'Eau. Au bout de la rue emprunter le chemin blanc qui débouche sur la D127 au poteau **Malvaux**. Traverser la D127 et monter le chemin qui mène au **Lac à la Dame** par le Mont de la Chèvre.
8. Au **Lac à la Dame**, continuer tout droit sur la route et couper la D62 pour rejoindre le poteau **Les Fumey**. Continuer sur le chemin blanc qui descend jusqu'à **FONCINE LE BAS**.
9. À **FONCINE LE BAS**, rejoindre le **champ de Mars** et traversez le **viaduc des Douanets** (*possibilité de récupérer ici le parcours trail D*). Prendre à gauche l'ancienne voie de chemin de Fer de la **Tram'jurassienne** qui longe la Saine au fond des gorges de Malvaux. Traverser le tunnel et le pont au-dessus du Bief de la Ruine pour rejoindre le poteau **Sous Bayard**.
10. **Sous Bayard**, quitter l'ancienne voie de chemin de fer pour récupérer un sentier le long de la rivière de la Saine. Rejoindre le poteau Canal usine Fumey Badoz puis le **LAVOIR LES PLANCHES EN MONTAGNE**. Prendre la ruelle du

Moulin puis le sentier aménagé des gorges de la Langouette. Profiter de cet impressionnant site naturel et rejoignez la route au poteau **LE MARTINET**.

11. Depuis **LE MARTINET**, prendre la route jusqu'au hameau de **Montliboz**. Tourner à droite sur le Chemin de la Montagne Ronde qui se transforme rapidement en chemin blanc. Faire le tour de la montagne ronde et rejoindre le poteau **derrière la montagne Ronde**.
12. **Derrière la montagne Ronde**, prendre en épingle à droite le chemin qui longe la D16 jusqu'à **Chez Tatet**. Remonter la route des Combes et traverser la D16 pour emprunter la Rue des Vignes et rejoindre le poteau le **Gros Tilleul**. Revenir au point de départ à **CHAUX DES CROTENAY**.

Pour les sportifs, combinez cet itinéraire avec le parcours Trail D pour une sortie enrichissante et prolongée.

Sur votre chemin...



Mairie de Chaux-des-Crotenay (A)	Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (B)
Les falaises du Morillon (C)	Étang des Drillettes (D)
La légende de la Dame du lac (E)	Foncine-le-Bas (F)
Le viaduc des Douanets (G)	La voie du tram (H)
Cascade du bief de la Ruine (I)	Seuils et continuité écologique (J)
Sentier des Gorges de la Langouette (K)	Ancien relais de diligence (L)
Les gorges de la Langouette (M)	

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

À 11 km au sud de Champagnole, par la N5 jusqu'au Pont de la Chaux puis par la D16.

Parking conseillé

Parking au centre du Village de Chaux-des-Crotenay

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre chemin...



Mairie de Chaux-des-Crotenay (A)

Remarquable par son clocher, la mairie date de 1846. L'usage de la cloche, représentant la "voix" de la communauté, a aussi son pendant dans la vie civile. Le clocher républicain, sous la responsabilité du maire ou de l'instituteur, sonne l'appel des affouagistes, les conseils municipaux, les dangers d'un incendie...

Cependant les clochers républicains n'ont jamais réellement rivalisé avec ceux des églises, et ils étaient surtout présents lorsque l'église était trop éloignée du centre du village. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (B)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifiée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Les falaises du Morillon (C)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Étang des Drillettes (D)

Si vous avez envie d'une petite pause, c'est une bulle de détente que vous propose cet étang calme, creusé le long du ruisseau du Quenot.

Depuis les berges ombragées, observez avec précautions - la baignade y est interdite ! - poissons, oiseaux et autres libellules, dans cet écrin de verdure où la vie fourmille.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La légende de la Dame du lac (E)

Les pays de lacs sont hantés par de nombreuses légendes: fées, cavaliers et sorcières flottent au-dessus de leurs eaux mystérieuses. Plusieurs légendes sont à l'origine du nom du «lac à la Dame». L'une d'entre elle dit que ce petit lac a été creusé par le mystérieux cavalier qui errait au dessus des lacs de Bonlieu, des Maclu et de Narlay, à la demande d'une femme dont il était amoureux. En échange de cette faveur, elle se donnerait à lui corps et âme. Par temps brumeux, peut-être apercevrez-vous flottant sur le lac la longue robe blanche de la Dame!

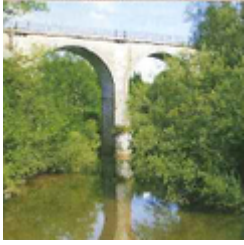
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Foncine-le-Bas (F)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation étaient liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS



Le viaduc des Douanets (G)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



La voie du tram (H)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Cascade du bief de la Ruine (I)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel



Seuils et continuité écologique (J)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers



Sentier des Gorges de la Langouette (K)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Ancien relais de diligence (L)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19^{ème} siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle



Les gorges de la Langouette (M)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchioggi